

## **Erythrée/Ethiopie: inquiétude à l'Onu devant les risques de conflit**

NEW YORK (Nations unies) - Plusieurs diplomates ont exprimé leur inquiétude mercredi à l'Onu devant les risques de reprise du conflit entre l'Ethiopie et l'Erythrée, suite à des informations faisant état de mouvements de troupes à la frontière entre ces deux pays voisins de la Corne de l'Afrique.

Le secrétaire général, Kofi Annan, s'est déclaré "extrêmement préoccupé par les rapports de la mission de l'Onu en Ethiopie et Erythrée (Unmee) concernant des mouvements de troupes des deux côtés de la Zone de sécurité temporaire, ainsi que des activités inhabituelles à l'intérieur de la zone".

M. Annan a précisé que les mouvements de troupe concernaient des unités militaires et paramilitaires de tailles variées, ainsi que des véhicules blindés et des pièces de défense anti-aérienne.

Dans un communiqué, le secrétaire général a appelé les deux voisins à faire preuve de retenue et à mettre fin immédiatement "à tout acte pouvant être mal interprété par l'autre camp, ou mettre en danger les accords de sécurité" qu'ils avaient conclus en 2000.

M. Annan a enjoint le Conseil de sécurité et les Etats membres de l'Onu de "prendre des mesures décisives pour désamorcer l'escalade des tensions" entre les deux pays et a proposé l'aide de l'Onu.

L'ambassadeur de Russie à l'Onu, Andreï Denisov, qui préside le Conseil de sécurité pour le mois de novembre, a déclaré partager les inquiétudes de M. Annan. "Les nouvelles sur le terrain sont pessimistes, malheureusement", a-t-il dit.

"Selon les informations dont nous disposons, il semble qu'il y a des mouvements (militaires) dans les zones limitrophes au nord de la Zone de sécurité et du côté éthiopien, au sud de la Zone", a indiqué à la presse Jean-Marie Guéhenno, chef des opérations de maintien de la paix de l'ONU, après avoir informé le Conseil.

Le Conseil discute depuis la semaine dernière d'un projet de résolution qui appelle les deux Etats voisins à appliquer une décision d'une commission internationale d'arbitrage sur leur différend frontalier.

Le projet appelle les deux parties à mettre en oeuvre sans délai cette décision et à créer les conditions nécessaires pour que commence sans délai la démarcation effective de la frontière.

Interrogé sur la situation de ce projet de résolution, M. Denisov a déclaré: "nous ne pouvons pas attendre que nos experts peaufinent un texte, nous devons agir très vite".

"Je ne veux pas entrer dans les détails mais je crois que nous allons accélérer les discussions et peut-être agir pour essayer de calmer la situation car c'est très grave", a-t-il ajouté.

Aux termes d'un accord de paix conclu en décembre 2000 à Alger après une guerre de deux ans qui avait fait quelque 80.000 morts, les deux pays s'engageaient à respecter la décision "finale et obligatoire" de démarcation de la frontière qui serait prise par une commission indépendante.

La commission a publié un tracé en 2002 mais jusqu'à ce jour, Addis Abeba le conteste et la démarcation n'a toujours pas commencé.

L'Erythrée a plusieurs fois prévenu qu'un nouveau conflit était imminent en raison du refus éthiopien d'accepter le tracé frontalier.

(©AFP / 03 novembre 2005 02h13)